



ÉCONOMIE & FINANCE

Bertrand
LUSSIER

ARGENT, TABOUS ET FAUSSES CROYANCES

D'une manière générale, nos comportements reposent sur nos croyances. Alors, comment pouvons-nous modifier notre comportement par rapport à l'argent pour atteindre nos objectifs financiers ?

1. Identifiez les croyances limitatives qui vous empêchent de vous enrichir, telles que :

- L'argent ne fait pas le bonheur : faux !
- L'acquisition de richesses se fait au détriment des autres : faux !
- S'enrichir demande beaucoup de temps : faux !
- Il faut déjà avoir de l'argent pour s'enrichir : faux !
- Pour prospérer, il suffit d'avoir un bon métier : faux !

2. Remplacez ces croyances par celles qui vous permettront d'atteindre vos objectifs financiers :

- L'argent fait mon bonheur.
- Il y a suffisamment de richesses pour tout le monde.
- Je peux travailler moins et gagner plus.
- Je pars d'une petite somme d'argent et je la fais grandir pour atteindre ma richesse.

3. Devenir riche est le résultat d'une certaine manière d'agir, car vous avez le droit de devenir riche

Qu'est-ce que l'argent, quelle est sa valeur, comment considérez-vous l'argent ? Ne faites plus n'importe quoi avec votre argent et donnez-vous la possibilité de réaliser vos projets. L'argent est comme l'amour, il doit circuler. Soyez ou apprenez à être libres et autonomes financièrement.

4. La nouvelle attitude pour réussir avec l'argent !

L'argent contribue au bonheur... Vouloir s'enrichir n'est pas répréhensible. Celui qui possède tout ce qu'il désire pour mener une vie à la mesure de ses possibilités peut se dire riche. Il existe des stratégies financières qui se basent sur les bonnes croyances. Il existe également une attitude d'abondance qui vous permet de faire ce que vous aimez, d'être remplis de gratitude pour ce que vous avez (biens, confort...) et de vous donner le droit d'avoir de l'argent. Bien gérer son argent et avoir la capacité à en générer sont fortement liés à notre personnalité et à notre comportement par rapport à l'argent.

Vous vous demandez que faire et comment faire ?

Agissez et changez ! Tout commence par « VOULOIR » et ensuite... « Y CROIRE » !

Bertrand Lussier, planificateur financier
Président Option Affaire Québec inc.
Tél. : 450 462-1013, poste 202

LA TECHNOLOGIE DU FUTUR PASSE PAR LE CRIM



Daniel Blanche, président-directeur général

Saviez-vous que le Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM) a un rôle actif dans le sous-titrage automatisé à la télévision ? Bien que le mérite revienne à Sovo Technologies, le CRIM a joué un rôle important dans le développement de l'application qui a déjà conquis une part significative du marché.

BERNARD GAUTHIER

Le CRIM compte 75 employés, dont une quarantaine dédiés à la recherche incluant des chercheurs permanents appuyés par des collaborateurs universitaires. Le CRIM réalise pas moins de 100 à 130 projets annuellement, la plupart étant dédiés aux PME québécoises. Mais les grandes entreprises comme

Bombardier ne sont pas pour autant exclues. « Nous travaillons à l'heure actuelle sur le train du futur. Notre mandat en est un d'accompagnement. Il touche tous les aspects de la modélisation, de la virtualisation et des tests. Nous nous penchons sur la façon d'aider les ingénieurs à développer un train dans son ensemble en optimisant toutes les composantes », indique Daniel Blanche, président-directeur général du CRIM. Le CRIM dispose de trois centres : l'un consacré à la recherche qui vise à développer les propres technologies du CRIM. À lui seul, il représente 50% de toutes les activités. Le second touche la formation et le transfert, alors que le troisième est consacré aux tests et à l'interopérabilité.

Le prochain enjeu du CRIM : expliquer clairement au marché la mission du CRIM. Et cette démarche sera bientôt largement diffusée via les réseaux sociaux.

Centre de recherche
informatique de Montréal (CRIM)
405, avenue Ogilvy, bureau 101
Montréal (Québec) H3N 1M3
T. 514 840-1234
E. 514 840-1244
www.crim.ca

LA PI SANS ÉGALE

LE DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET
DE LA TECHNOLOGIE PEUT CONSTITUER UN
CHAMP D'EMBÛCHES DEMANDANT
LE GUIDAGE D'EXPERTS.

Les professionnels de SMART & BIGGAR sont internationalement reconnus et possèdent l'expertise technique et légale pour vous aider à naviguer dans le monde complexe que peut constituer le droit de la propriété intellectuelle et de la technologie. Si vous désirez bénéficier de notre gamme de services sans égale qui nous a valu à maintes reprises d'être nommés leader de la propriété intellectuelle au Canada, veuillez communiquer avec l'un de nos quatre bureaux.

SMART & BIGGAR
Droit de la propriété intellectuelle et de la technologie

smart-biggar.ca | Montréal | Ottawa | Toronto | Vancouver